

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE

Rapport d'activité 2022



SOMMAIRE

L'interview de la Présidente

p.4

L'interview de la Première vice-présidente p. 5

**Les faits
marquants**
p.6



01

MaRando®,
l'application
mobile de la
FFRandonnée
p.8

**Notre
gouvernance**
p. 9

02

03

**L'organisation
du siège**
p. 10

**Notre bilan
financier**
p. 12

04

PLAN FÉDÉRAL 2021/2028

BILAN DES PRINCIPALES ACTIONS ENGAGÉES EN 2022

05

AXE 1 :
faire de la
FFRandonnée
**un acteur
majeur
des sports
de nature**
p. 13

AXE 2 : cultiver
avec fierté
**un esprit
fédéral
partagé**
p. 22

06

07

AXE 3 : faire
de la randonnée
**un acteur social
majeur**
p. 29

L'INTERVIEW DE LA PRÉSIDENTE



Quel bilan faites-vous de l'année 2022 ?

L'année 2022 a consolidé les projets lancés au début de notre mandat, selon le programme fidèle au Plan fédéral 2021/2028 sur lequel nous avons été élus ; projets ambitieux et nombreux. Salariés, bénévoles et élus ont retroussé leurs manches et je salue la qualité du travail des équipes. Nous avons vu revenir les licenciés dans les clubs. Nous avons lancé une grande réflexion au sein du réseau : « Les Assises des Éditions » à laquelle ont participé des experts pour éclairer nos débats. Et quelle fierté de finir l'année avec le lancement de l'appli mobile fédérale, MaRando® : 4 000 parcours, 50 000 téléchargements à date !

Nous avons multiplié les contacts et conventionnements côté « Itinéraires » : poursuite des actions dans le cadre des appels à projets Massif Central, signature de la convention avec l'Agence Française des Chemins de Compostelle, élaboration de la nouvelle convention avec la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France et discussions en cours pour renouveler celle qui nous lie à l'Office National des Forêts. Notre délégation « Randonnée » et « Longe-côte » a été renouvelée et étendue légitimant l'émergence de nouvelles pratiques comme le « fast hiking » et le « bungypump ». Nous soulignons la création d'une nouvelle commission « Tourisme » et la reprise des contacts avec ADN Tourisme et Atout France. Nous avons créé une commission internationale pour renforcer notre action au sein de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre, et nouer des relations pleines de projets avec Rando Québec et la Confédération Africaine de la Randonnée Pédestre. Nous renforçons notre engagement sur l'écologie, la biodiversité et le développement durable avec la commission éponyme remplaçant le groupe de travail précédent. En ce qui concerne la marche en ville et les mobilités actives, nous saluons la signature du protocole de gouvernance du collectif « Place aux Piétons® » et le lancement de la 2^{ème} édition

du Baromètre des villes et villages marchables®. Impossible d'être exhaustive... ce rapport d'activité vous invite à parcourir cette année riche et enthousiasmante.

Vous êtes à mi-parcours de votre mandat, quelles ambitions pour la suite ?

Notre programme était dense et les projets engagés demandent à être consolidés au cours des deux prochaines années. Le Comité directeur fédéral se félicite de sa mise en œuvre et remercie ici toutes les strates de la Fédération de leur engagement pour le mener à bien, dans le cadre du Plan fédéral FFRandonnée 2021/2028. Augmenter le nombre de personnes qui adhèrent à la Fédération est le principal défi : licenciés, bien sûr, mais aussi donateurs, clients, détenteurs de titres de participation, abonnés, compétiteurs, lecteurs, piétons, ... La légitimité de notre fédération repose sur sa capacité à fédérer (c'est dans notre nom !) tous les randonneurs-marcheurs de France en lien avec nos partenaires en France, en Europe, dans le monde. La suite ? C'est poursuivre, formaliser et, déjà, se projeter sur la prochaine olympiade... voire sur le prochain plan stratégique... en trouvant les moyens humains et financiers qui devront être à la hauteur de nos ambitions.

Brigitte SOULARY
Présidente

L'INTERVIEW DE LA PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE

Paroles aux territoires au cœur du projet fédéral 2021/2028

Quel bilan faites-vous en matière d'actions déployées dans les territoires ?

L'équipe s'est attachée à poursuivre l'action de « Paroles aux territoires » pour informer et écouter les Comités départementaux et régionaux grâce à l'outil Teams lors des points d'étape de la mandature mais aussi à l'occasion de webinaires sur des sujets très précis comme la mise en place du Projet Sportif Fédéral ou la sortie de l'application MaRando®. Après deux années de crise sanitaire, il était important de redynamiser les adhésions en accordant la gratuité de l'affiliation aux nouveaux clubs et de remercier la fidélité des clubs existants en leur offrant un kit de communication. Sur le plan de la formation, les demandes des comités ont été prises en compte et une baisse de 50 euros du reversement au siège par brevet fédéral a été actée. De nombreux comités prescripteurs de nos topoguides participent activement aux travaux sur les éditions, un des piliers de notre fédération.

D'une façon plus générale, les services de notre fédération ont développé les rencontres et des conventions avec de nombreuses structures, notamment gouvernementales : l'Agence Nationale de Cohésion des territoires, les Voies Navigables de France, le ministère de la culture... qui permettent à de nombreux comités de porter de nouveaux projets.

Les axes forts en 2023 ?

Les actions vers le réseau vont se poursuivre. Une nouveauté est prévue au Congrès fédéral organisé à Hyères (Var) avec un temps de parole et d'échanges proposé aux comités et aux clubs lesquels seront invités à y participer pour la première fois. A noter la réorganisation du service « Développement des comités et de la vie associative » et l'effectif des conseillers territoriaux qui se renforce. Formant une équipe territoriale avec les administrateurs élus du Collège des territoires, ils pourront mieux accompagner les comités dans leur fonctionnement et leur développement en leur consacrant 100 % de leur temps.



Madeleine LEBRANCHU
Première Vice-Présidente

Les faits marquants



- Participation des clubs à distance pour la première fois à l'Assemblée générale fédérale.
- Interpellation des candidats à la Présidente autour de propositions en faveur de la marche, de la randonnée, de la protection de la nature, de la santé des Français et du développement d'un tourisme durable.



- Organisation du Championnat de France de longe-côte à Sangatte (Pas-de-Calais).
- Signature d'un contrat de partenariat avec l'Association Française des Chemins de Compostelle régissant les relations dans le cadre des itinéraires GR® avec la thématique Jacquaire.



- Participation au Salon Destinations Nature à Paris.
- 1^{er} open national de la Raquette organisé à Puy-Saint-Vincent (Hautes-Alpes).

Le Comité directeur fédéral valide la création du Fonds de dotation fédéral « ESPRIT RANDO® » qui va permettre de renforcer la politique de dons de la Fédération et de développer les ressources de mécénat au service d'actions sociétales liées à la marche et à la randonnée en phase avec le Plan fédéral 2021/2028.



FÉVRIER

- Lancement des Assises des Éditions.
- Obtention de la certification QUALIOPi démontrant la capacité de la Fédération à répondre aux attentes de ce référentiel et lui permettant de prétendre à financer ses actions de formation (financées et finançables par des fonds publics ou mutualisés).



JANVIER

Conclusion d'un contrat de partenariat avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires dans le cadre du plan « Avenir Montagnes » en vue de déployer un vaste programme pluriannuel d'actions pour agir sur les effets négatifs induits par la forte fréquentation des sentiers de randonnée en montage.



JUIN

MAI

AVRIL

MARS

SEPTEMBRE

JUILLET

En partenariat avec l'ANCT, et en collaboration avec le média BRUT (média 100 % vidéo), réalisation d'une vidéo de sensibilisation des randonneurs aux bons réflexes à avoir dans la nature et valorisation du travail des baliseurs bénévoles. 1,5 millions de vues avec une audience mixte et intergénérationnelle avec un pic chez les moins de 40 ans.



- Soutien inédit de la Fédération à ses clubs affiliés avec un ambitieux plan média multicanal dans le cadre de sa campagne d'adhésion 2022/2023.
- Participation aux Euro Meets au Danemark (conférence européenne sur les sports de nature) organisée par le réseau ENOS (European Network of Outdoor Sport).
- Participation au congrès de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre au Danemark.
- Participation aux 12^{èmes} Assises de la Biodiversité organisées par le réseau IDÉAL Co.

OCTOBRE

- Signature de la charte de gouvernance du collectif « Place aux Piétons® » le 11 octobre 2022 qui scelle l'union de partenaires aux compétences complémentaires pour promouvoir la marche dans les politiques publiques.
- Lancement du plan de sobriété énergétique du sport, fruit d'une consultation lancée à l'été 2022 à laquelle la Fédération a contribué et qui se satisfait de voir l'intégration des mobilités actives et de la marche en particulier dans la liste des actions retenues.
- Participation au Salon du Tourisme et du Voyage de Montréal. Cet événement a permis de travailler avec Rando Québec sur un futur partenariat axé sur la qualité des itinéraires, sur la protection des milieux naturels, sur la promotion des destinations Québec et France auprès des randonneurs des deux pays.



- Organisation du 1^{er} open de « fast hiking ».
- Nomination de Brigitte SOULARY pour coprésider la Commission des Sports de Nature au CNOSE, aux côtés de Jean ZOUNGRANA, Président de la Fédération Française de Canoë-Kayak.



NOVEMBRE

- Présence au salon des Maires et des Collectivités locales pour parler randonnée, aménagement du territoire, développement touristique, protection de la nature ou mobilités actives, avec l'ensemble des acteurs et dirigeants des territoires. Accueil sur le stand de la FFRandonnée de la ministre des sports, Amélie OUDÉA-CASTÉRA.
- Sortie de l'application numérique fédérale de randonnées MaRando® disponible sur les stores d'Apple et d'Android.
- Lancement du deuxième Baromètre des villes et villages marchables® 2023 (questionnaire en ligne pour évaluer la « marchabilité » de la ville de résidence et/ou la ville du lieu de travail).
- Election du GR® de Pays « Tour de la Suisse Normande » au titre de GR® préféré 2022 du public.
- Renouvellement du contrat de diffusion/distribution avec la SOFEDIS, le 21 novembre 2022.
- Participation au Forum Outdoor Experts à Grenoble (Isère).



DÉCEMBRE

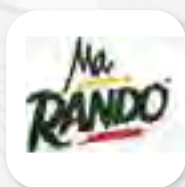
01. MaRando®, l'application mobile de la FFRandonnée



DEVENIR LEADER DU MARCHÉ DES APPLICATIONS DE RANDONNÉE

« MARANDO », UN NOM ÉVOCATEUR

Cette application bouleverse les usages dans la pratique de la randonnée. MaRando® vient en complément du site MonGR, autre outil numérique déjà mis en place par la FFRandonnée et largement utilisé aujourd'hui. Malgré la concurrence féroce d'applications dédiées à la randonnée sur les « stores » Apple et Android, son nom ne dispose d'aucune concurrence notable, lui permettant d'être facilement identifié.



ET UN LOGO FIDÈLE À NOTRE ADN

C'est le symbole visuel de l'application. Il fait référence à l'identité de la FFRandonnée à travers son écriture façon « trait de pinceau », faisant écho au travail de nos 9 000 baliseurs bénévoles. Les traits de couleur jaune et rouge de part et d'autre du mot « RANDO » viennent marquer une seconde fois cette symbolique : PR, GR® ou GR® de Pays. Quant au « M », sa forme montagneuse rappelle l'un des lieux de pratique privilégiés des randonneurs. Enfin, sa couleur dominante verte illustre parfaitement la nature et rappelle les couleurs déjà utilisées sur le site fédéral ffrandonnee.fr

MARANDO® : UNE OFFRE RICHE DE PARCOURS, FRUIT D'UNE MOBILISATION DE TOUS LES COMITÉS

Les comités ont répondu à l'appel et se sont pleinement mobilisés sur le projet d'application MaRando® et plus particulièrement pour l'enrichir en parcours. Les équipes départementales sollicitées afin d'alimenter MaRando® ont relevé le défi de proposer aux randonneurs une offre dense d'environ cinquante parcours de qualité par département au démarrage. Pour parvenir à cet objectif ambitieux, le siège fédéral a mis en place de nombreuses actions d'accompagnement :

- de janvier à mai, des formations Publiweb spécifiques et adaptées, animées en distanciel sur Teams. Sept sessions de deux jours ont permis à une quarantaine de personnes d'acquiescer les bases et d'alimenter MaRando® en parcours ;
- un mini-site Internet dédié à une Foire Aux Questions (FAQ), regroupant plus d'une cinquantaine de questions sur le projet ;
- deux vidéos de promotion de l'application MaRando®, la première adressée aux clubs, animateurs, adhérents et la seconde en direction des collectivités afin d'étudier avec elles les possibilités de partenariats autour de MaRando® ;
- six flashes ou lettres info numérique envoyés au réseau autour de l'actualité de MaRando®.

MARANDO® : UN INVESTISSEMENT IMPORTANT DU SIÈGE NATIONAL

Le siège national a mobilisé d'importants moyens financiers (développements techniques, campagne de lancement etc.) et humains (trois personnes recrutées dont deux postes en CDI de "Chef de produits numériques" pour renforcer les équipes du nouveau service "Marketing, web et développements numériques) et mis en place de nombreuses actions d'accompagnement.

MARANDO® EST SUR LES STORES ET LES PREMIERS PAS SONT PROMETTEURS

Le 28 octobre 2022, en avant-première, les adhérents FFRandonnée étaient informés par newsletter de sa sortie sur les stores. Preuve que notre réseau était dans les « starting block » pour installer et utiliser MaRando®, nous avons enregistré plus de 30 000 téléchargements dès les premiers jours. L'objectif de 40 000 randonneurs naviguant sur l'application a été dépassé, avec 48 800 téléchargements atteints pour les fêtes de fin d'année.

UNE APPLICATION EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION ET UN SUPPORT AU SERVICE DES UTILISATEURS

En arrivant les derniers sur un marché très concurrentiel, la Fédération devait lancer une application qui se distingue par la qualité de ses fonctionnalités et par la rigueur dans la sélection des parcours publiés.

Sur les stores, les premières notes et avis laissent entrevoir un taux de satisfaction très positif (environ 4,5/5).

Des mises à jour régulières viendront améliorer et enrichir l'application jusqu'à la version 2 prévue fin du premier semestre 2023 avec une fonctionnalité très attendue : les espaces de création de communautés.

Cette phase de sortie de l'application s'accompagne d'un effort sur la communication réseau et grand public avec la mise à disposition d'un kit de communication complet : bannières web, affiche, motion Design.

La FFRandonnée et l'ensemble de son réseau sont au début d'une aventure dont l'ambition devrait la replacer au centre de l'écosystème des offres numériques.

Fin 2022, la FFRandonnée a par ailleurs eu le plaisir d'être lauréat de l'appel à projets « transformation numérique des fédérations sportives » de l'Agence nationale du sport (ANS), que nous remercions bien évidemment pour son soutien, qui va permettre de compléter le budget global et de faire plus et plus vite, au service de tous les marcheurs et randonneurs français.



02. Notre gouvernance

Les instances dirigeantes ont eu à cœur de poursuivre les actions inscrites dans le Plan fédéral 2021/2028. Dans la droite ligne de leur programme, cette gouvernance se décline avec la mise en place de binômes permettant de maintenir la continuité sur les dossiers. Dans un souci de cohérence avec la réorganisation des services du siège qui s'est opérée en 2022, le positionnement des élus du Bureau fédéral s'est trouvé renforcé. Pour plus de visibilité et d'efficacité, l'organigramme de la gouvernance a été ainsi compilé dans un document unique : le « Qui fait quoi ? ». Il est régulièrement mis à jour en phase avec les arrivées et départs des administrateurs fédéraux, des salariés et des bénévoles du siège.

MEMBRES DU BUREAU



MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR



COMMISSIONS NATIONALES FÉDÉRALES

• Commissions nationales fédérales statutaires



• Commissions nationales fédérales non statutaires



Pour mettre en œuvre les différents projets du Plan fédéral 2021/2028, six nouvelles commissions non statutaires ont été créées : Plan sportif fédéral, Plan solidaire de développement, Tourisme, Mobilités actives, Relations internationales et Ressources humaines.

03. L'organisation du siège

03. L'ORGANISATION DU SIÈGE



En juin 2022, la Fédération a adopté une nouvelle organisation des services de son siège.

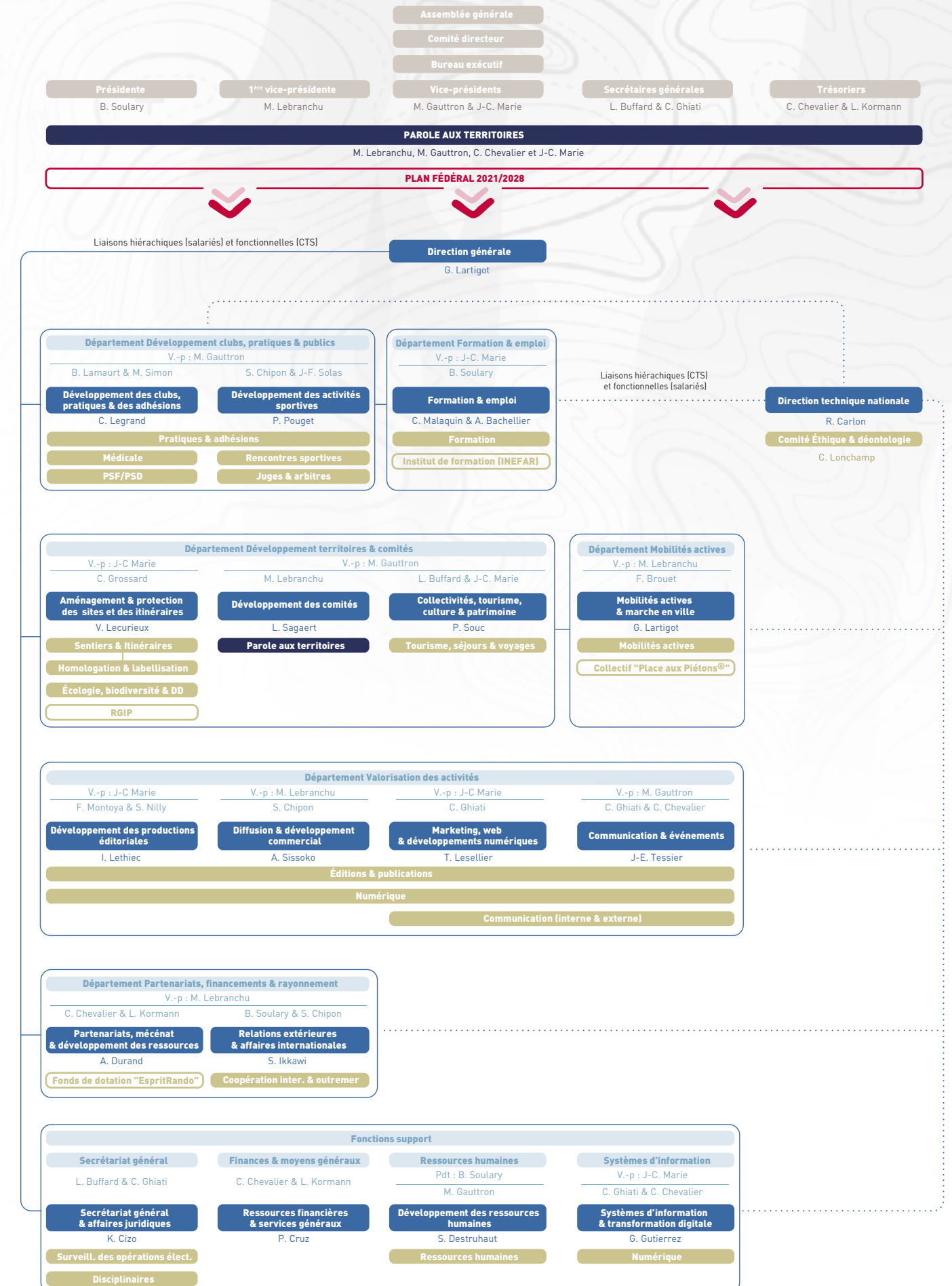
Engagement politique de la Présidente et de son équipe, en adéquation avec le recrutement d'un Directeur général et d'un nouveau Directeur technique national, cet organigramme permet progressivement à la Fédération de :

- mettre en cohérence son organisation avec les orientations stratégiques de son plan de développement 2021/2028 ;
- positionner la dynamique « Parole aux territoires » comme ligne directrice pour toutes les équipes ;
- faire apparaître des enjeux majeurs tels que le « tourisme », les « mobilités actives » ou l'« environnement » ;
- rendre l'organisation plus lisible et compréhensible, en interne et en externe ;
- clarifier l'articulation entre les services, les commissions et les élus référents ainsi que les rôles, missions et enjeux de chacun ;
- améliorer le fonctionnement, le travail en équipe, les processus décisionnels et la réactivité opérationnelle ;
- donner de nouvelles perspectives aux salariés, développer leur implication, favoriser l'émergence des idées et des initiatives.

Cet organigramme se déploie peu à peu, après une décennie d'une organisation identique et avec une nécessaire phase de transition, d'adaptation et, certainement, des ajustements encore à opérer. Les changements rapides de l'environnement dans lequel la FFRandonnée évolue, à la croisée de nombreux secteurs (sport, santé, tourisme, environnement, mobilités, édition, numérique etc.), lui imposent en effet une adaptation régulière de son organisation, de ses métiers et de son fonctionnement.

Ce nouvel organigramme fait émerger 7 grands départements, en phase avec les principaux secteurs d'activité de la Fédération :

- un département « Développement des clubs, des pratiques et de publics » ;
- un département « Formation bénévolat & emploi » ;
- un département « Développement des territoires et des comités » ;
- un département « Mobilités actives et marche en ville » ;
- un département « Valorisation des activités » ;
- un département « Partenariats, financements et rayonnement » ;
- un département « Fonctions support ».



Légende :



04. Notre bilan financier

L'année 2022 a vu une belle croissance de l'ensemble des activités de la Fédération, et se traduit par une hausse de ses ressources de près de 13% à 11,9 M€ (10,5 M€ en 2021, soit + 1,4 M€).

Cette croissance est portée par :

- le retour de nos licenciés dans les clubs, avec des recettes liées aux licences / adhésions à 6,3 M€ en 2022 (+ 1 M€ par rapport à 2021),
- les soutiens de nos partenaires publics, notamment l'Agence Nationale du Sport avec 726 K€ apporté en 2022 + 150 K€ en subvention d'inves-

tissement pour le financement de notre application numérique MaRando®, mais aussi le ministère des sports, l'ADEME, l'ANCT, CEREMA, France vue sur mer, la Caisse des Dépôts et Consignations,

- les soutiens de nos partenaires privés (cf. en avant-dernière page du présent rapport),
- la fidélité de nos donateurs (135 K€ comme en 2021),
- la bonne tenue de l'ensemble de nos ventes (topoguides, cessions de droits, accessoires) après une année record en 2021.

Le résultat final est proche de l'équilibre (-10 K€), signe d'une

gestion saine et rigoureuse tout au long de l'année, grâce au suivi régulier et précis réalisé par l'équipe comptable avec l'aide des équipes de la Fédération (élus, bénévoles, cadres d'état, salariés).

L'année 2022 est donc une belle avancée dans le cadre de notre plan fédéral 2021/2028 pour atteindre l'objectif de 500 000 adhérents.

Le budget 2023, très ambitieux (14 M€ de recettes), est la prochaine étape pour nous permettre d'atteindre l'ensemble de nos objectifs.

CHIFFRES CLÉS

PRODUITS	Réalisé 2022	Réalisé 2021	Variation 2022/2021	% 2022/2021	% 2022
Adhésions / Affiliations ("Cotisations")	6 259 457 €	5 260 610 €	998 847 €	19.0 %	52.7 %
Ventes de biens	2 663 145 €	2 621 178 €	41 968 €	1.6 %	22.4 %
Ventes de prestations de services	1 242 778 €	1 051 207 €	191 571 €	18.2 %	10.5 %
Autres produits (cessions droits)	248 164 €	275 722 €	-27 558 €	-10.0 %	2.1 %
Subventions	872 836 €	674 303 €	198 533 €	29.4 %	7.3 %
Dons	134 561 €	134 687 €	-126 €	-0.1 %	1.1 %
Divers	418 678 €	468 339 €	-49 660 €	-10.6 %	3.5 %
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	11 839 621 €	10 486 046 €	1 353 575 €	12.9 %	99.7 %
Produits financiers	26 244 €	22 040 €	4 203 €	19.1 %	0.2 %
Produits exceptionnels	9 465 €	32 331 €	-22 866 €	-70.7 %	0.1 %
TOTAUX PRODUITS	11 875 329 €	10 540 417 €	1 334 913 €	12.7 %	100 %

CHARGES	Réalisé 2022	Réalisé 2021	Variation 2022/2021	% 2022/2021	% 2022
Masse salariale chargée	3 477 305 €	3 123 240 €	354 065 €	11.3 %	29.3 %
Reversement licences	3 532 509 €	2 996 493 €	536 016 €	17.9 %	29.7 %
Dotation aux amortissements	379 339 €	391 276 €	-11 937 €	-3.1 %	3.2 %
Dotation aux provisions	154 395 €	133 554 €	20 841 €	15.6 %	1.3 %
Fonds dédiés sur subvention	80 236 €	145 000 €	-64 764 €	-44.7 %	0.7 %
Fonds dédiés - Autres	107 649 €	117 087 €	-9 438 €	-8.1 %	0.9 %
Dépenses directes actions	2 905 624 €	2 308 282 €	597 342 €	25.9 %	24.4 %
Dépenses directes fonctionnement	1 248 381 €	1 239 712 €	8 669 €	0.7 %	10.5 %
TOTAUX CHARGES	11 885 438 €	10 454 644 €	1 430 794 €	13.7 %	100 %

PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2021/2028

05. Axe 1 : faire de la FFRandonnée un acteur majeur des sports de nature - bilan des principales actions engagées en 2022



UNE DÉLÉGATION RENFORCÉE

La délégation du ministère des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques a été accordée à la Fédération par arrêté du 31 mars 2022 pour ses activités « été », et ce jusqu'au 31 décembre 2025. Le contrat de délégation prévoit les conditions dans lesquelles la Fédération exerce les prérogatives de puissance publique qui lui sont déléguées et les missions qui lui sont confiées par la loi.

Cette campagne de délégation a permis à la Fédération de préciser l'ensemble des spécialités inclus dans les deux grandes catégories maintenant historiques :

- la randonnée pédestre : randonnée, promenade, rando challenge®, marche d'endurance, randonnée montagne, marche afghane, marche rapide, randonnée en ville, randonnée tourisme, marche avec bâtons, « fast hiking », marche santé, balades à roulettes ;
- la marche aquatique, le long-côte, randonnée long-côte, long-côte free style, trail long-côte, long-côte santé.

Le ministère des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques a acté notamment que la FFRandonnée était responsable de l'organisation des pratiques de la randonnée en montagne, du « fast hiking », de la marche avec bâton, ou encore du géocaching. L'ensemble des spécialités du long-côte est également reconnu notamment le « trail long-côte » en plein essor.

Une demande a été engagée en 2022 pour définir le périmètre de notre délégation sur nos activités "hiver", en terrain enneigé. Au terme d'arbitrages, le ministère des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques a décidé de ne pas encore accorder de délégation sur l'activité raquette. La Fédération va donc continuer à développer cette activité et poursuivre les efforts de formation dans un cadre réglementaire à consolider d'ici 2026.

AVEC 27 MILLIONS DE PRATIQUANTS, LA RANDONNÉE EST LE SPORT N°1 EN FRANCE

La famille FFRandonnée œuvre pour atteindre l'objectif de « 500 000 adhérents en 2028 ». Désormais ancré au sein du réseau, cet objectif nous impose de mettre en place des actions immédiates et concrètes permettant d'accroître sa notoriété



auprès d'un large public.

Au-delà de ses adhérents et de ceux à conquérir, la FFRandonnée a souhaité actualiser les données sur la popularité de notre sport, le niveau de pratique et la fréquence de la randonnée chez les Français, mieux appréhender le profil des pratiquants et le positionnement de l'activité au sein des sports « outdoor ». Les dernières études remontaient à 2014. Cette actualisation devenait nécessaire et permettait par ailleurs de mesurer les effets de la crise sanitaire.



La Fédération a mandaté l'Union Sport et Cycle pour mener cette étude nationale en décembre 2021. La randonnée pédestre et la marche confirment leur place de première discipline sportive pratiquée par les Français.

UN SPORT POPULAIRE

Cette étude révèle une augmentation très importante de la pratique de la randonnée.

56 % des Français ont ainsi déclaré pratiquer la randonnée pédestre et la marche loisir (balade) au cours des douze derniers mois de l'année devant le vélo (34 %) et la natation (30 %) versus en 2014, 37 % des Français.

Un engouement populaire qui confirme l'appétence de nos concitoyens pour ces pratiques aussi bien chez les hommes (57 %) que chez les femmes (55 %).

Si les seniors sont sur-représentés (62 % des plus de 50 ans pratiquent la randon-

née ou la balade), les 25-50 ans sont plus de la moitié à placer la randonnée comme l'activité physique et sportive la plus pratiquée.

Ce phénomène a de surcroît pris de l'ampleur depuis la crise sanitaire, traduisant des aspirations fortes à renouer avec la nature, à pratiquer une discipline sportive de pleine nature et à privilégier la destination France. 46 % des pratiquants déclarent randonner ou se balader au moins une fois par semaine : contrairement à un effet de mode, la randonnée se révèle donc être une activité sportive ancrée dans les habitudes de vie des Français. La fréquence a augmenté de façon conséquente (+ 24 %) par rapport à 2014, puisque seulement 22 % d'entre eux pratiquaient une ou plusieurs fois par semaine.

UN SPORT DANS L'AIR DU TEMPS

La randonnée est une pratique adaptée à notre époque (89 %) et bénéficie d'une très bonne image auprès de tous les Français, quel que soit leur âge. Elle est perçue comme accessible à tous (86 %), intergénérationnelle (87 %), source de bien-être (85 %) et se pratiquant davantage en groupe (74 %) qu'en solitaire.

UN SPORT QUI ÉVOLUE

La Fédération a fait le choix d'intégrer de nouvelles pratiques de sport de nature comme le "fast hiking" et le "bungypump" pour attirer de nouveaux clubs et de nouveaux pratiquants dans l'objectif d'être reconnue comme la fédération de référence des sports pédestres de nature.



Le « fast hiking » fait partie des disciplines comprises dans la délégation attribuée à la randonnée pédestre pour la période 2022/2025. C'est une randonnée rapide qui se situe entre la randonnée classique et le trail, à réaliser en totale autonomie. Son 1^{er} open national s'est déroulé le 11 décembre 2022 sur la commune de Roquevaire dans le massif du Garlaban (Bouches-du-Rhône) sur un parcours chronométré

de quatorze kilomètres. En proposant cette activité, la Fédération cherche à rassembler des pratiquants déjà identifiés mais non encore fédérés qui randonnent sur ses itinéraires balisés. La cible prioritaire est constituée de publics actifs de 25 à 55 ans. Le développement des pratiques compétitives est l'un des axes stratégiques de développement innovant visant à attirer de nouveaux pratiquants.



Le « bungypump », nouvelle discipline, connaît un véritable essor en France depuis quelques années. Activité « sport », « santé » et « bien-être », elle répond pleinement à notre stratégie d'ouverture vers ces activités plébiscitées par nos adhérents. Dans ce contexte, la Fédération

a signé un partenariat avec la société HYDRATECNHIC, unique distributeur en France des bâtons de la marque BUNGYPUMP. Grâce à ce nouveau partenaire, elle compte accompagner les clubs dans la diversification de leur offre d'activités. Des formateurs de la Fédération auront la

capacité de proposer des formations « Animateur BUNGYPUMP » aux animateurs des clubs affiliés.

Accédez
à la boutique
partenaires



RENCONTRES SPORTIVES À CLASSEMENT ORGANISÉES EN 2022

Longe-Côte

31

(dont 1 Européenne)

Rando Challenge

20

Fast Hiking

1

UN SPORT QUI S'INSCRIT DANS LES HABITUDES DES FRANÇAIS DE PLUS EN PLUS CONNECTÉS !

33 % des pratiquants déclarent utiliser des applications pour leur pratique de la randonnée, ce taux allant jusqu'à 44 % pour les randonneurs et 24 % pour les pratiquants de marche loisir.

LA FÉDÉRATION ACQUIERT UNE NOTORIÉTÉ DE PLUS EN PLUS GRANDISSANTE

69 % des Français (contre 50 % en 2014) - qu'ils soient pratiquants ou non - déclarent connaître les GR®, itinéraires de Grande Randonnée et emblèmes historiques de la FFRandonnée, symbolisés sur le terrain par les marques de balisage blanc et rouge. Parmi les GR® les plus connus, le GR®20 « À travers la montagne corse » reste le plus cité, suivi par le GR®34 « Sentier des douaniers breton » et GR®10 « Grande traversée des Pyrénées ».

DIFFÉRENTES ACTIONS CONCOURENT À CETTE NOTORIÉTÉ DONT LE JEU MON GR® PRÉFÉRÉ ET LES RÉSEAUX SOCIAUX



À l'issue de trois semaines de votes sur le site MonGR.fr, le GR® de Pays Tour de la Suisse normande dans le Calvados a remporté le concours « Mon GR® préféré ».

La sélection d'une grande qualité¹, qualifiée « d'alternative » par rapport aux années précédentes, avec des GR® peu connus, des GR® récemment inaugurés ou encore des GR® de montagne a été faite en cohérence avec notre partenariat avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires dans le cadre du plan « Avenir Montagnes » qui vise à développer une offre de randonnée pédestre adaptée à un tourisme plus durable et diversifié. Le concours a de nouveau contribué au rayonnement de la Fédération au cours du mois de novembre avec près de 90 000 voix issues de tous les départements français et de l'Europe, avec plus de 100 retombées presse et plus de 400 publications sur les réseaux sociaux et un trafic en hausse de plus 170 % par rapport au reste de l'année.

¹ À découvrir ou redécouvrir sur notre chaîne Youtube >



LE CLASSEMENT FINAL

- 1 GR® de Pays Tour de la Suisse normande (Calvados) : 20 332 voix - 22,6%
- 2 GR® 71 C&D - Tour du Larzac (Aveyron) : 16 931 voix (incluant le bonus coup de cœur du jury*) - 18,8%
- 3 GR® 120 - Littoral des Hauts-de-France (Pas-de-Calais) : 15 487 voix - 17,2%
- 4 GR® 78 - Chemin du piémont pyrénéen (Pyrénées-Atlantiques) : 10 930 voix - 12,2%
- 5 GR® 93- Du Vercors au Dévoluy (Drôme) : 8 217 voix - 9,1%
- 6 GR® 59 - Des Vosges du sud aux contreforts du Jura (Jura) : 7 415 voix - 8,2%
- 7 GR® 69 - La Routo® (Alpes de Haute-Provence) : 5 627 voix - 6,3%
- 8 GR® 35- Vallée du Loir (Sarthe) : 4 964 voix - 5,5%

* Jury composé de Sylvain BAZIN (rédacteur en chef du magazine Wlder), Olivier BLEYS (écrivain-marcheur), Marianne CHANDERNAGOR (directrice du Mondial du Tourisme et du Salon Destinations Nature), Laurent COVIAUX (Grand Randonneur et responsable des partenariats - Direction de la communication France Bleu), Frédéric GIROIR (directeur général d'Allibert Trekking) et Aïda TOUHRI (journaliste exploratrice).

RÉSEAUX SOCIAUX ET FRÉQUENTATION DES SITES

Réseaux sociaux



137 000 abonnés (+ 4 %)



11 700 abonnés (+ 4.3 % / 2021)



470 abonnés (création 2022)



8 420 abonnés (+ 20 %)



1 702 abonnés (création 2022)

Sites web

www.FFRandonnee.fr

1 991 054 sessions en 2022
(+ 71,6 % / 2021)

www.MonGR.fr

1 332 593 sessions en 2022
(-4.8 % / 2021)

La FFRandonnée renforce sa présence et sa visibilité sur les réseaux sociaux avec la création de deux nouveaux comptes sur Instagram et sur LinkedIn, qui viennent s'ajouter aux trois existants : Facebook (137 000 abonnés), Twitter (11 700 abonnés) et Youtube (8 420 abonnés). L'arrivée sur Instagram répond à un objectif de rajeunissement de nos publics. Si la vocation première du réseau est le partage de photos entre utilisateurs, il s'est déve-

loppé pour proposer à présent la possibilité de publier vidéo ou carrousel de photos et de discuter avec les autres membres par message privé.

La ligne éditoriale de ce compte valorisera la diversité et la richesse des projets fédéraux : nos publications (Passion Rando, Topoguides), nos opérations évènementielles (Championnat de France de longe-côte, Open Fast hiking, Mon GR® préféré, évènements des comités...), les pratiques, les itinéraires, etc.

Sur LinkedIn, qui est à la fois un réseau social professionnel, un puissant média digital et une énorme plateforme de génération de contacts, la Fédération cherche à renforcer son rayonnement à travers la valorisation de toutes nos actions sous un angle Business to Business. Le compte rassemble déjà plus de 1 600 professionnels, du sport, du tourisme, de l'écologie, des transports, de l'édition, des médias des secteurs publics ou privés.

**LA FÉDÉRATION CONSOLIDE
ET VALORISE SON RÉSEAU
D'ITINÉRAIRES COMME
« ÉQUIPEMENTS SPORTIFS »
GRÂCE À DES STRUCTURES
DE GOUVERNANCE PARTAGÉE
ET DES DONNÉES DE QUALITÉ
EXPLOITÉES VIA DES OUTILS
NUMÉRIQUES**

ITINÉRAIRES

227 000 km
d'itinéraires

115 000 km de GR®
et GR® de Pays,
112 000 PR
dont 34 700 PR
labellisés

91

**GR® et GR®
de pays homologués :**

15 nouveaux itinéraires
(avant-projets et projets)

16 requalifications
(avant-projets et projets)

14 retraits

38 dossiers
de modifications

8 dossiers divers
(avis du Groupe
Homologation
et Labellisation
sur opportunité
de création,
renommage)

PR

**(Promenades
et randonnées)**

179 labellisations
dont 169 reconductions

➤ C'est ainsi qu'en matière d'aménagement et de protection des sites et des itinéraires, elle entend :

- participer à l'observation des flux de pratiquants connectés aux côtés des collectivités et adapter son offre de réseau d'itinéraires aux usages via la plateforme « Outdoovision » ;
- constituer une « task force » d'experts bénévoles et/ou privés (accompagnateurs en montagne, par exemple) au plus près des territoires pour accompagner les comités à la fois dans les réponses et la mise en œuvre en cas de marchés obtenus.

➤ La FFRandonnée a signé un accord cadre de partenariat avec l'Agence Française des Chemins de Compostelle (AFCC). L'ensemble des comités concernés a souscrit à deux éléments déterminants de cet accord :

- la limitation de la multiplication des itinéraires se réclamant à la fois d'un GR® et d'un chemin de Compostelle avec la création de deux groupes d'itinéraires GR® (principaux et secondaires) sur lesquels la Fédération agira avec l'AFCC prioritairement ;
- le développement d'une co-animation de chacun des GR® faisant partie de l'accord cadre, emportant l'ensemble des axes de travail : évolution des tracés, balisage et signalétique, publications et communication, promotion et gouvernance.

La Fédération a également participé activement à l'étude

portée par l'AFCC sur les publics des Chemins de Compostelle.

➤ En soutien aux GR® en cours de redynamisation et aux grandes itinérances, la FFRandonnée s'est dotée d'un plan national de signalétique. Doté d'une enveloppe financière annuelle de 120 000 euros, issus des dons pour une période de trois ans (2022-2024), ce plan s'est concrétisé sur 2022 par la mobilisation de quatorze comités dépositaires de projets concernant quatorze GR®, suite à la première session d'appel à candidature. Plusieurs dossiers ont ainsi reçu un avis favorable (GR®4, GR®6, GR®10, GR®15, GR®41, GR®46) pour un montant total de dons attribués à hauteur de 61 552€. Les dossiers réalisés en concertation avec les comités voisins concernés par le GR® ont particulièrement retenu l'attention. Un reliquat de l'enveloppe financière 2022 aura même permis d'organiser une deuxième session d'appel à candidature.

➤ Dans le cadre du programme opérationnel Interrégional Massif central 2014/2022, qui mobilise des fonds européens FEDER, la mise en œuvre opérationnelle d'actions portées par le siège fédéral au sein des comités d'itinéraire GR® 65 et 653, co animées par l'Agence Française des Chemins de Compostelle et la FFRandonnée via le comité Occitanie, s'est traduite par :

- la réalisation de vidéos ciblées sur les acteurs qui font le chemin pour le GR® 65 (baliseurs, hébergeurs, producteurs,

associations qui contribuent à l'animation de l'itinéraire) et la mise en avant du patrimoine de l'itinéraire pour le GR® 653 :

- la poursuite de l'étude de « signalétique de notoriété » avec des enquêtes en ligne et des visites de terrain pour contribuer à définir la stratégie à privilégier, déterminer les scénarios possibles et leur traduction graphique, adaptés à chacun des deux GR®.

➤ Les itinéraires ont été valorisés numériquement par :

- la création de la BDRando® Antilles ;
- l'intégration d'un « tableau de bord » sur la page d'accueil du Publiweb pour visualiser les impacts des modifications de géométrie sur les parcours géo dirigés permettant aux équipes des deux outils de mieux travailler ensemble ;
- l'interfaçage entre Publiweb et MaRando® via la création du Pôle de distribution qui permettra de servir d'autres applications.

**UNE LÉGITIMITÉ
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE
SUR LE TOURISME
ET L'ENVIRONNEMENT**

Comme le relate l'étude nationale réalisée par l'Union Sport et Cycle en décembre 2021 (cf. page 14) 87 % des Français estiment que la FFRandonnée a un rôle à jouer dans le domaine de la protection de la biodiversité au travers d'actions de sensibilisation des pratiquants (15%) mais aussi



dans celui de l'aménagement et de l'entretien des sentiers (14%). Ils sont également 86 % à juger qu'elle a un rôle important à jouer dans le domaine du tourisme en développant l'offre de randonnée de concert avec les collectivités territoriales (62 %) ou encore en imaginant de nouveaux concepts de randonnées thématiques (55 %).

**UNE FÉDÉRATION QUI NOUE
DE NOUVELLES ALLIANCES**

2022 fut l'année des conventions, parmi elles :

- avec les Voies Navigables de France à travers un protocole signé dans le cadre du CNOSF ;



- avec la Fédération de Spéléologie sur une offre de sentiers proposant un double label : FFRandonnée et FFSpéléologie ;
- avec la Fondation LRE (Routes de la Libération en Europe) orientée vers les lieux de mémoire de la seconde guerre mondiale, pour développer une offre d'itinéraires orientée vers les lieux de mémoires ;
- avec la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France. La convention sera signée lors du congrès fédéral 2023.

Notons enfin la préparation d'un nouvel accord-cadre avec l'ONF pour lequel des discussions sont toujours en cours.

UNE FÉDÉRATION INFLUENTE, QUI RENFORCE SES LIENS AVEC L'ÉTAT

À l'occasion des élections présidentielles au printemps, la FFRandonnée s'est adressée aux candidats mettant en avant les différentes facettes de ses activités, formulant des propositions et les interpellant sur leur vision des différents sujets : le développement des sports de nature, la santé, l'éducation des pratiquants à l'environnement, la marche au sein des mobilités actives. Dans le cadre du Plan France Relance initié par le gouvernement après la crise sanitaire pour relancer l'économie touristique, la Fédération est devenue partenaire de trois dispositifs ayant vocation à financer des projets territoriaux, notamment de développement touristique.

Nos comités départementaux ont été invités à se positionner aux côtés des collectivités locales pour inscrire des projets :

- **France vue sur mer** : réhabilitation, valorisation ou création de tronçons assurant la continuité du Sentier du Littoral. Pour cela, la Fédération a signé une convention au niveau national assurant la promotion de l'opération dans les topoguides littoraux dans le Passion Rando du mois de mars 2023 ;
- **Avenir Montagnes** : ce dispositif accompagne les territoires de montagne dans leurs actions liées à la transition écologique, économique et touristique. La Fédération a conclu un partenariat sur un projet pluriannuel 2022 / 2024, "Agir sur la fréquentation des itinéraires de randonnée en montagne". Trois actions au cœur de cet accord :
 - la création d'un réseau de partenaires², acteurs aux profils variés sur les territoires. Les réunions du réseau en 2022 ont démontré un véritable enthousiasme de ces structures à travailler ensemble légitimant et le rôle moteur de la FFRandonnée ;
 - la publication en mai 2023 d'un document référentiel sur les questions de flux et de fréquentation sur nos itinéraires, recueil de bonnes pratiques mises en œuvre sur le terrain ;
 - l'organisation d'une journée technique.

RÉALISATION D'UNE VIDÉO BRUT

Cette vidéo, largement visualisée, a plusieurs objectifs :

- sensibiliser les randonneurs aux enjeux de notre passage dans la nature,
- mettre en lumière le travail titanesque des baliseurs bénévoles ;
- inviter à la découvrir des itinéraires moins fréquentés, moins connus mais tout aussi beaux pour diminuer de cette manière la charge de fréquentation sur des points emblématiques.

L'action est un vrai succès puisqu'aujourd'hui la vidéo a été visualisée plus de 1,7 millions de fois ! Elle a été partagée 6 000 fois et plus de 1 400 personnes ont commenté pour montrer leur soutien et leur admiration envers les baliseurs.

Voilà quelques commentaires : « *Merci, merci vraiment, grâce à vous nous nous sentons en sécurité lors de nos randonnées !* », « *Bra-vo, excellents conseils de respect de la nature !* », « *Un immense merci à vous qui tracez nos chemins !* ».



²Fédération des Parcs naturels régionaux / l'Inter-parcs du Massif central (IPAMAC) / Labo des itinérances, Office Français de la Biodiversité, Pôle Ressource National des Sports de Nature, ISTHIA (Université de Toulouse / Foix), Caisse des Dépôts et Consignations / Banque des territoires, IDEAL Co, ADN Tourisme, Mountain Wilderness, Association des Départements de France, Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques, Association Nationale des Elus de Montagnes, European Network of Outdoor Sports, Agence Savoie Mont Blanc, Terres d'Aventures, Allibert France, Ecocompteur, Conservatoire du Littoral, Nordic France, Réseau des Grandes Sites de France.

- **Sentiers de nature** : une enveloppe de 10 millions d'euros consacrée à la création, la réhabilitation, la valorisation d'itinéraires de randonnée. Un dispositif "sur-mesure" pour toutes les structures décentralisées de la FFRandonnée qui a été intégrée au Club des partenaires piloté par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema³).

En fin d'année, la Fédération a conclu une première convention avec le ministère de la culture. Cette convention devrait être un prélude à un engagement pluriannuel.

UNE FÉDÉRATION QUI RENFORCE SON POSITIONNEMENT À L'INTERNATIONAL

Quatre pays concentrent nos actions internationales en 2022 : Canada, Chypre, Côte d'Ivoire, Danemark.

- **Canada** : au mois d'octobre, des représentants de la Fédération ont participé au Salon du Tourisme et du voyage de Montréal, à l'invitation du comité du tourisme de la Martinique. Ce fut l'occasion d'y promouvoir la nouvelle application fédérale. Une réunion de travail avec Rando Québec a permis de tracer les grandes lignes d'un futur partenariat axé sur la qualité des itinéraires, l'éducation au respect des milieux naturels, la promotion des destinations Québec et France auprès des randonneurs des deux pays.



Gilles VICROBECK, co-président de la commission nationale des Relations internationales, Jean-Luc CAILLAUD, directeur général, et Grégory FLAYOL, directeur général adjoint de Rando Québec (de gauche à droite)

- **Chypre** : deux experts du réseau fédéral ont mené une mission pour envisager avec les autorités touristiques un schéma de développement d'itinéraires de randonnée sur l'île.
- **Côte d'Ivoire** : fin juin, la FFRandonnée a participé aux Assises de la Confédération Africaine de la Randonnée Pédestre à Abidjan qui a réuni une douzaine de pays africains. Balisage, création d'itinéraires, formation, de nombreux sujets ont été débattus. Dès novembre, une nouvelle mission était menée avec un premier stage de balisage.
- **Danemark** : en septembre, la Fédération a participé à la conférence organisée par

le réseau ENOS (European Network of Outdoor Sports) positionnant l'impact des activités des sports de nature sur les milieux naturels au cœur des échanges. Une délégation, emmenée par la Présidente, Brigitte SOULARY, a participé par la suite au congrès annuel de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre. Trois sujets ont été portés par la FFRandonnée : la dimension européenne du concours Mon GR® préféré, le projet d'un travail à l'échelle européenne sur la cotation des itinéraires et la participation au projet de grande itinérance, au printemps 2024, dans le cadre de l'année olympique.

³Le Cerema apporte aux acteurs territoriaux un appui en termes d'ingénierie et d'expertise technique dans les domaines qui composent ses activités dans l'optique de favoriser une transition vers une économie sobre en ressources et décarbonée, respectueuse de l'environnement et équitable. Il assure la promotion aux échelles territoriale, nationale, européenne et internationale des règles de l'art.

06. Axe 2 : cultiver avec fierté un esprit fédéral partagé - bilan des principales actions engagées en 2022

La famille FFRandonnée œuvre pour atteindre l'objectif « 500 000 adhérents en 2028 ». Au cours de l'année 2021, ce sont 27 millions de Français* qui ont pratiqué la randonnée ou la marche de loisir soit 9 millions de plus que lors de la dernière enquête de ce type datant de 2014.

Ce développement de la pratique, traduit stratégiquement par l'objectif « 500 000 adhérents en 2028 », est désormais ancré au sein du réseau. Cette mission a pour objectif d'identifier et de mesurer le rayonnement de notre fédération, de traduire concrètement nos ambitions auprès de différentes cibles (licenciés, pratiquants, donateurs, collectivités, etc.), et enfin de consolider nos liens avec ces publics au travers d'actions concrètes.

CLUBS, PRATIQUES ET ADHÉSIONS

Licenciés
221 635
(+ 8,1 %)

Clubs
3 337
(- 0,06 %)

Pass découvertes
3 423
(+ 495,3 %)

Cartes baliseurs
9 023
(+ 6,8 %)

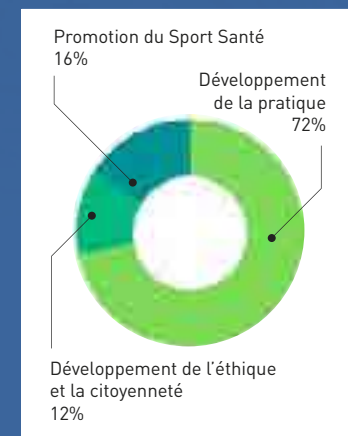
DEUX DISPOSITIFS DE FINANCEMENT CONCURENT AU DÉVELOPPEMENT DES CLUBS : LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL (PSF) ET LE PLAN SOLIDAIRE DE DÉVELOPPEMENT (PSD)

Ces dispositifs de financement sont utiles et efficaces pour permettre aux clubs et aux comités de continuer à développer des projets ! Près de 530 000 euros ont été affectés aux comités et aux clubs affiliés grâce à ces deux dispositifs de financement. Pour le PSF, dispositif de l'Agence Nationale du Sport pour le développement des pratiques pour tous sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin, la priorité a encore été donnée aux clubs affiliés.

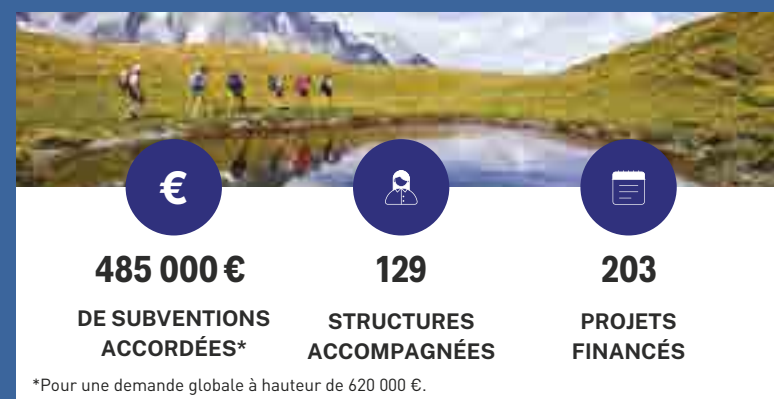
485 000 euros ont été affectés aux comités et aux clubs affiliés à la FFRandonnée (pour 620 000 euros demandés au total) dont 194 000 euros pour les clubs affiliés (40 % de l'enveloppe globale, contre 25 % versés aux clubs en 2020).

Au total, 203 projets ont été financés pour 129 structures :

- 350 000 euros ont permis de soutenir le développement de la pratique ;
- 75 000 euros, la promotion du Sport Santé ;
- 60 000 euros, le développement de l'éthique et de la citoyenneté (notamment la marche en ville et le respect de l'environnement et du développement durable).



Les objectifs financés (service FFRandonnée "Développement des clubs, des pratiques et des adhésions")



*Pour une demande globale à hauteur de 620 000 €.

Bilan global PSF 2022 (service FFRandonnée "Développement des clubs, des pratiques et des adhésions")

*selon la dernière enquête nationale pilotée par la fédération en partenariat avec l'Union Sport et Cycle.

Une enveloppe de 62000 euros a été réservée pour les comités ultramarins de la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion.

Les conseillers territoriaux continuent de contribuer à la campagne PSF 2022. En collaboration avec les administrateurs territoriaux, ils ont défini les modalités d'accompagnement des comités et des clubs pour la saison 2023 et participé aux commissions régionales PSF. Ils ont été associés aux temps de communication pour relayer les messages auprès des comités et en particulier des référents PSF.

Pour le PSD, dispositif fédéral au service du développement des clubs et des comités, près de 44 000 euros ont été attribués aux clubs et aux comités : 12 000 euros pour la diversification de l'offre des clubs affiliés (pratiques « santé », « marche nordique », « longe côte », ...) et 20 000 euros d'aide à la création de clubs. Enfin, 12 000 euros ont été attribués sur des projets innovants de développement des comités tels que la Rando Escape en Côte d'Or, la formation de conducteurs de joëlettes en Loir-et-Cher, l'intégration du longe-côte dans le sport scolaire en Martinique ou encore le développement du « Bungypump » dans le Val-de-Marne et dans les Vosges.

En 2022, le PSD a financé 35 dossiers pour un total de 43 163 euros soit :

- 16 dossiers pour le volet "Création" ;
- 10 dossiers pour le volet "Diversification" ;
- 9 dossiers pour le volet "Innovation et Développement".

LA FÉDÉRATION DÉVELOPPE DES LABELLISATIONS

Pour valoriser l'expertise de ses clubs, de nouvelles options de labellisations ont été développées : les labels « Santé » sont désormais attribués aux pratiques de marche nordique et de longe-côte.

Les clubs labellisés « Santé FFRandonnée » offrent un accueil, un encadrement et une pratique d'activités physiques adaptées à des personnes capables de marcher de façon autonome, sans l'aide d'un tiers et sans équipement médical, mais dont les possibilités physiques sont diminuées du fait :

- d'une sédentarité importante, du vieillissement, d'un manque de confiance en soi ;
- d'un surpoids, d'un diabète, d'une immobilisation prolongée (suites d'interventions chirurgicales ou de chimiothérapies) ;
- de pathologies chroniques stabilisées : cardiopathies, bronchopathies.

A la fin de l'année 2022, 435 clubs sont labellisés « santé », dont 419 labels « rando santé », 33 labels « marche nordique santé » et 12 labels « longe côte santé » (un club peut cumuler plusieurs labels).



TITRES ET POLITIQUE TARIFAIRE

L'évolution de l'offre d'adhésion, d'affiliation et la politique



tarifaire associée sont des sujets prioritaires et font partie des enjeux pour la prochaine olympiade. Ils seront soumis au vote lors de l'Assemblée générale de 2023.

Un groupe de travail "Titres et politique tarifaire" a été mis en

place et a travaillé tout au long de l'année 2022 au travers d'une étude comparative menée auprès des autres fédérations et d'une réflexion collective avec l'ensemble du réseau.

Nos objectifs communs étaient de définir des orientations applicables en matière :

- d'offre d'adhésion, d'affiliation :
 - rendre les licences plus attractives et compréhensibles du grand public, des clubs et des licenciés ;
 - proposer des nouveaux titres, si besoin, en phase avec le plan fédéral et les nouvelles cibles visées ;
- d'affiliation des clubs ;
- de politique tarifaire sur les titres d'adhésions, d'affiliation des clubs et part assurance.

Le travail mené sur cette mission stratégique, les enquêtes, les débats et les interviews réalisés ont permis d'émettre un souhait quasi unanime : celui de rendre l'offre de licence plus simple et plus lisible. Ces travaux ont abouti à des propositions sur l'offre actuelle de la licence, la suppression et la création de titres. Des propositions seront soumises à l'Assemblée générale de 2023 pour validation.

ASSURANCE

Au terme d'un appel à candidature lancé en 2022 pour renouveler les contrats d'assurance, le Comité directeur fédéral a décidé de retenir Groupama comme assureur pour les quatre années à venir (2023/2027). Leur volonté de s'inscrire dans la durée en tant qu'assureur et la valeur technique de leur offre en conformité au cahier des charges a convaincu le Comité directeur fédéral de retenir l'offre parmi celles d'autres candidats.

DES OUTILS ONT ÉTÉ MIS À LA DISPOSITION DES COMITÉS ET DES CLUBS DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE D'ADHÉSION



2022/2023

- Pour cette saison 2022/2023, la FFRandonnée a envoyé exceptionnellement un **kit clubs** à l'ensemble des clubs affiliés. 3 418 kits ont été expédiés pour un budget de 55 000 € (coût de fabrication et envoi). Pour les clubs et comités qui souhaitaient commander les éléments de ce kit, ceux-ci étaient disponibles en plus grosse quantité au sein de la boutique FFRandonnée.

- **Un guide « comités »** qui rassemble les procédures et les informations qui leur sont spécifiques et qui ne sont pas dans le guide « clubs ».

- **Une ligne graphique adhésion renouvelée**

A l'occasion de la rentrée sportive 2022, la ligne graphique de l'ensemble des outils techniques et des supports de communication liés à l'adhésion a été entièrement renouvelée.

A travers un visuel inspiré des usages sur Instagram, cette proposition valorise les différentes disciplines pratiquées dans nos clubs : nos deux disciplines délégataires majeures, la randonnée et

le long-côte, de même que la marche nordique et la raquette à neige.

Fidèle au plan fédéral et sa volonté d'ouverture et de conquête de nouveaux adhérents, cette proposition met également en avant un couple de randonneur qui nous tend la main, comme une invitation à venir les rejoindre dans leur club.

- **Des supports de communication personnalisés**

En complément, la Fédération a mis en place un dispositif en ligne de personnalisation des outils de communication.

Ainsi chaque comité a pu s'approprier ces deux supports avec son propre logo, ses coordonnées, changer quelques photos et logos de partenaires ainsi que le nombre de clubs et d'animateurs.

- **Une campagne média multicanal de rentrée**

Lors de la rentrée sportive 2022, un plan média multicanal offensif en TV, radio et réseaux sociaux au niveau national, a été mis en œuvre, complété par une campagne d'affichage en Île-de-France. L'objectif : inciter les pratiquants de randonnée en France à franchir le pas en rejoignant l'un de nos 3 500 clubs affiliés.

Cette campagne inédite s'est traduite par :

- **une première campagne publicitaire sur MyTF1** avec 830 000 spots de 20 secondes réalisés par les

équipes de MyProd/EMDS CONSEI, COMQUEST et diffusés du 15 septembre au 15 octobre lors du visionnage des programmes de TF1 en replay



- **une campagne radio sur France Bleu national** diffusée du 29 septembre au 3 octobre sur les quarante-quatre stations du réseau aux principales heures d'écoute en matinale et soirée ;

- **une campagne d'affichage** dans les principales gares RER d'Île-de-France sur



le réseau MEDIAGARE déployée du 3 au 9 octobre grâce à un travail en partenariat avec la FFRandonnée Île-de-France.

En parallèle, le dispositif a été relayé tout au long de cette période sur les réseaux sociaux fédéraux, Facebook, Instagram et Twitter.



Le lancement des « Trophées des clubs »

qui a pour objectif de valoriser et promouvoir les clubs et de mettre en lumière l'investissement des bénévoles dans des actions relatives à :

- l'écologie, biodiversité et développement durable ;
- la jeunesse et actions éducatives ;
- l'intégration, cohésion sociale et solidarité.

PAROLE AUX TERRITOIRES

Le groupe "Parole aux territoires" est un espace de rencontres et d'écoute entre les comités et le siège pour cultiver ensemble un esprit fédéral partagé.

Piloté au National par les trois vice-présidents, la trésorière et le service « Développement des comités », et grâce à ses réunions périodiques, « Parole aux territoires » est en veille active sur tous les sujets. Il sert à la fois de catalyseur pour recueillir les initiatives, les idées, et favoriser leur diffusion, et de facilitateur pour résoudre des problèmes qui touchent plusieurs comités. Avec sa vision générale, il participe, avec les équipes territoriales, à coordonner concrètement, les actions pratiques, et il cherche à donner

une cohérence avec notre plan fédéral dans tout le réseau.

Les rendez-vous fédéraux s'intègrent dans cette organisation :

- le séminaire annuel des comités régionaux a eu lieu en juin à Paris. Quatorze régions étaient représentées dont deux de l'Outre-Mer. Les échanges basés sur des témoignages d'actions menées sur le terrain ont porté sur le tourisme, la préservation de l'environnement, les jeunes, le développement du bénévolat, le développement de l'emploi, la politique tarifaire fédérale et le développement du secteur de la formation ;
- les administrateurs du siège, en particulier ceux du Collège des territoires, ont participé

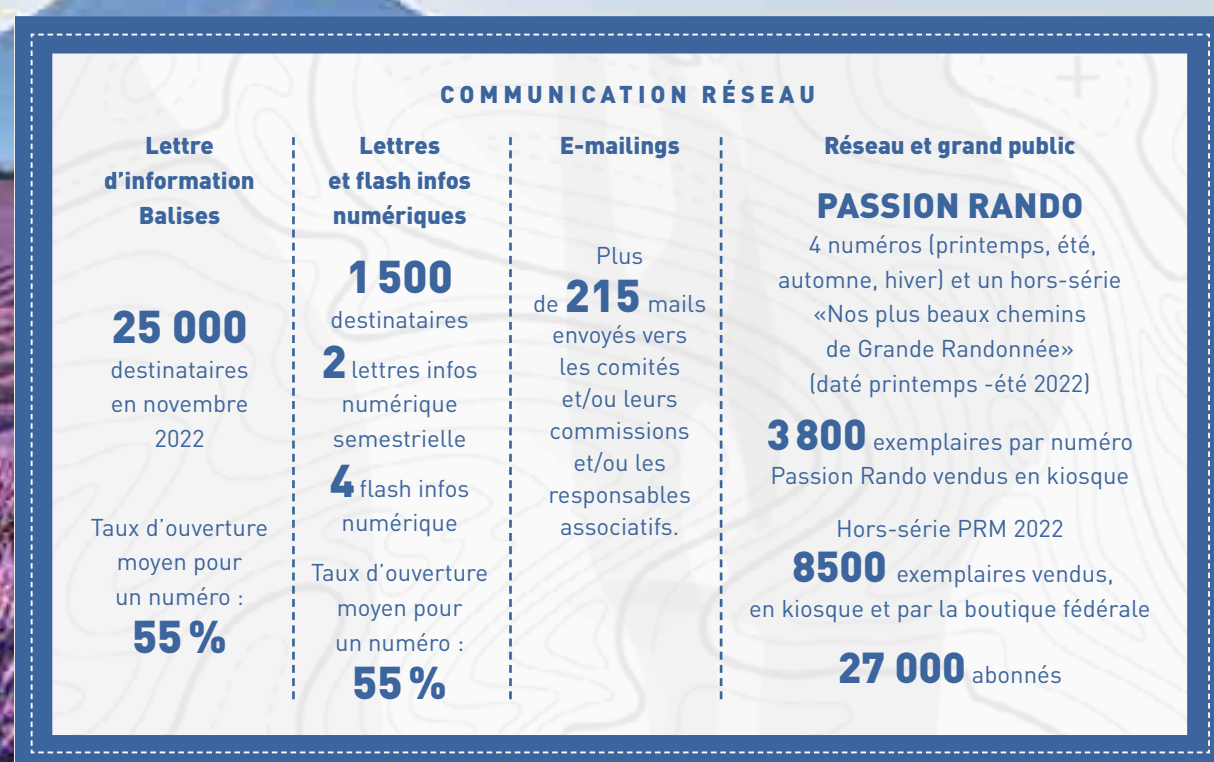
à dix-neuf assemblées générales de comité départemental ou régional ;

- la diversité des sujets abordés aux inter-régions est révélatrice de la richesse des échanges. Ainsi, "La Grande Randonnée vers Paris", la préservation de l'environnement, la problématique du recrutement des bénévoles dans les équipes, le public des jeunes, les mobilités actives ou encore les dispositifs PSD-PSF ont fait l'objet d'ateliers ou de plénières. Un temps était également consacré aux thématiques nationales : la politique tarifaire fédérale et le développement économique des comités ;
- en attendant la mise en place d'un système d'information

"Réseau" pour la fin 2023 qui permettra de rendre la communication réseau plus efficiente⁴, l'activité de la communication "Réseau" a consisté en la publication de lettres d'informations fédérales et de diffusion d'emails auprès des dirigeants associatifs, comités et/ou commissions et/ou responsables associatifs, référents numériques, collecteurs, gestionnaires et administrateurs Websig, contacts éditions Publiweb et formateurs numériques ;

- le (re)déploiement d'Office 365 dans les comités, inhérent à la mission de transformation digitale de la Fédération piloté par le service "Systèmes d'information", est en cours.

⁴ L'année 2022 nous a permis de recueillir les attentes de nos publics siège, comités, clubs et de travailler à la rédaction du cahier des charges fonctionnel.



LA FÉDÉRATION DÉVELOPPE LA FORMATION COMME OUTIL DE STRUCTURATION



fessionnalisation, de l'emploi et du bénévolat.

Les statistiques sont bonnes par rapport à l'année précédente puisque l'on constate une augmentation significative du nombre de stages (+ 36 %) et de stagiaires (+ 42 %) ainsi qu'une augmentation par rapport à la période pré-covid, en 2019, avec une hausse du nombre de stages (+ 22 %) et une hausse du nombre de stagiaires (+ 8 %). Cette évolution s'est traduite par plusieurs chantiers d'envergure, mobilisant les équipes du service et autres groupes de travail constitués de bénévoles issus de notre réseau.

• Nouveau cursus "Baliseage"

Fruit du travail approfondi de concertation entre le groupe de travail de la filière formation « Itinéraires » et la Commission nationale sentiers itinéraires, le nouveau cursus de formation « Baliseur » a été validé.

Après une étape indispensable de découverte de l'activité, ce parcours permet d'abord d'acquérir les compétences nécessaires, grâce au concours d'un formateur et d'un baliseur référent expérimenté.

Il ouvre ensuite vers des modules additionnels et développe des compétences complémentaires pour répondre aux motivations individuelles ou collectives de développement et d'organisation tout en s'appuyant sur la reconnaissance de l'expérience.

Le parcours de formation et les compétences acquises seront formalisés dans un livret du baliseur ouvert dès

les premières expériences qui enregistrera les formations et les modules suivis ou encore les validations d'expérience.

• Nouvelle formation santé "Prescri'MarcheS"

La première session « Prescri'MarcheS », certification fédérale reconnue par arrêté ministériel du 23 décembre 2020, s'est déroulée en octobre 2022. Le cursus « Prescri'MarcheS » vient en complément de celui d'« Animateur santé ». Ces dispositifs sont réglementés puisqu'ils forment les stagiaires à l'encadrement de séances « Sport sur Prescription ». Ces formations ne dispensent donc pas de suivre nos modules de formation « Santé ».

• Refonte du cursus "Montagne"

Le parcours de formation « Montagne » s'adapte. Il intègre en effet pleinement la nouvelle architecture de la formation fédérale. Un nouveau parcours, simplifié et orienté vers les types de pratiques, comporte désormais trois cursus de spécialisation distincts, certifiants : « Animateur montagne été », « Animateur montagne raquettes Nordique », « Animateur montagne alpine hivernale », tous accessibles depuis le Brevet fédéral « Activités de la Randonnée Pédestre ».

• Plateforme de formation

Une nouvelle version de la plateforme de formation sera en ligne à partir de janvier 2023. Plusieurs nouveautés permettront de rendre l'expérience « utilisateur » plus agréable et plus ergonomique,



à savoir :

- de nouvelles fonctionnalités : un onglet « ma session » pour échanger, poser des questions et collaborer, un onglet « ma progression » pour suivre son évolution personnelle, un onglet « agenda » pour trouver les événements programmés. Un modèle de parcours a été choisi afin de donner le maximum d'informations aux stagiaires : présentation du module, prérequis, objectifs, durée estimée, évaluations ;
- des tutoriels ainsi que des documents concernant les formations ;
- un lien hypertexte créé entre la plateforme de formation et le site de gestion des formations "formation-admin"

qui permet d'automatiser la création des sessions et l'affectation des stagiaires ainsi que les formateurs à leurs sessions.

Aujourd'hui plusieurs formations figurent sur la plateforme : les trois brevets fédéraux d'animateurs de randonnée, de marche nordique et de longe-côte/marche aquatique, le Certificat d'Animateur de Randonnée Pédestre, la formation « Santé » et la formation « Prescri'MarcheS ».

• Premières rencontres des dirigeants employeurs

Dans l'optique de créer et de développer un réseau des comités employeurs réunissant les salariés et les dirigeants, les Premières rencontres

des dirigeants employeurs ont eu lieu en juin 2022. Au programme, une formation sur les actualités en droit du Travail, animée par le Conseil Social du Mouvement Sportif (COSMOS), notre syndicat employeur, fut l'occasion de former les bénévoles à la tête de structures employeuses et de procéder à quelques rappels, suivi d'un travail entre dirigeants pour recenser leurs besoins en formation et travailler à la constitution d'un réseau des comités employeurs. Cet atelier a conforté la volonté de la FFRandonnée de s'engager davantage dans la formation à destination des employeurs, en proposant un catalogue retravaillé de son offre en 2023.

07. Axe 3 : faire de la randonnée un acteur social majeur - bilan des principales actions engagées en 2022

LA FÉDÉRATION, UN ACTEUR MAJEUR DE LA POLITIQUE TOURISTIQUE FRANÇAISE

Une commission nationale a été créée et s'est réunie à trois reprises afin d'élaborer sa feuille de route et le plan d'actions 2023. Parmi les pistes qui vont être suivies :

- renouer le contact avec les acteurs institutionnels nationaux ;
- se rapprocher du réseau pour mieux identifier les actions locales ;
- réfléchir sur les notions de labels et d'itinéraires thématiques, intégrer le groupe de travail Séjours et voyages et étudier la pertinence de mettre en place un catalogue de séjours et voyages fédéraux à destination de tous les randonneurs.

Au sein du nouvel organigramme des services du siège, le mot "tourisme" est apparu dans l'intitulé d'un nouveau service dit "Collectivités territoriales, tourisme, patrimoine et culture". Enfin, des contacts ont été repris avec deux acteurs importants :

- ADN Tourisme dans la perspec-

tive de construire une convention de partenariat ;

- Atout France et plus particulièrement son pôle Campagnes où siège la Fédération dans la perspective de mettre en lumière le tourisme dans les territoires, en particulier dans les territoires ruraux.

Pour la Fédération, la feuille de route est claire : trouver le bon équilibre entre la valorisation des territoires et la préservation des milieux naturels traversés. Pour cela, elle est investie dans différents programmes :

- agir sur la fréquentation des itinéraires de randonnée en montagne avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires ;
- « Outdoorvision », outil d'observation des pratiques de sports de nature via l'analyse des traces produites par les objets connectés des pratiquants piloté par le Pôle Ressources National des Sports de Nature ;
- des travaux communs avec l'université de Toulouse-Foix (Haute-Garonne) sur un outil

d'aide à la décision des collectivités territoriales pour développer le tourisme de nature sur un territoire identifié.

LA FÉDÉRATION, ÉDITEUR DE TOPOGUIDES ET GUIDES DE RANDONNÉES

PRODUCTION EDITORIALE

70

topoguides produits en 2022

344 000

exemplaires imprimés

+ DE 230 000

exemplaires vendus

+ 24 %

de croissance par rapport à 2020





La FFRandonnée est l'éditeur de référence sur le marché français des guides de voyages et de randonnée - qui pèse environ 10 millions d'euros en 2021 - avec 27 % de part de marché (sources GfK). Afin de définir sa stratégie éditoriale post-2023, la Fédération a lancé ses "Assises des éditions" en janvier 2022, conformément à la promesse de campagne de l'équipe en place. Tout au long de l'année, des webinaires ont été organisés avec les comités pour parcourir la chaîne de valeur de l'activité éditoriale : impression, fabrication, développement de l'offre, diffusion-distribution, modèle économique, financements, promotion et communication etc. État des lieux des éditions, diffusion et ventes directes, production et impressions en phase avec le développement durable, lien entre le numérique et le papier, modèle économique et bien sûr offre actuelle et future... autant de sujets abordés au cours de ces webinaires qui permettent de partager et de tracer les lignes directrices des éditions fédérales de demain.

Un **document récapitulatif de l'avancement des travaux** est disponible en [Assises des éditions 2022/2023]



70 réunions

+ DE 570 heures d'échanges et de débats

550 présences aux webinaires

+ DE 50 comités participants

Ces assises ont également favorisé la réalisation de deux études, l'une sur le marché de la vente des guides de randonnées et l'autre sur le lectorat de nos topos.

À retenir : la Fédération est leader sur le marché des guides de randonnées, avec 27 % de part de marché. Elle est toutefois grignotée par des offres souvent plus généralistes qui s'adressent à un public sans doute plus néophyte. L'étude de lectorat a quant à elle confirmé que nos topos sont appréciés par les randonneurs experts. Des axes d'améliorations sont possibles, en valorisant plus le travail fait par nos baliseurs, apportant encore plus d'informations pratiques et associer les possibilités du numérique à l'offre topos.

LA FÉDÉRATION A DÉFINI UNE STRATÉGIE EN MATIÈRE D'ITINÉRANCES CULTURELLES ET GR®

Face à la multiplication des itinérances culturelles pédestres, de plus en plus sujettes à des souhaits d'homologation ou d'utilisation du réseau GR® existant, la FFRandonnée a formalisé et diffusé une stratégie afin de limiter le risque d'un empilement de thématiques pour un même GR® avec les problématiques de valorisation et de lisibilité qui en découlent.

Parallèlement et en application de cette stratégie, la FFRandonnée a poursuivi son engagement pour le rapprochement avec les structures porteuses d'itinéraires culturels, pour tendre à des co-constructions et coges-

tion de ces itinéraires à la double identité : GR® et culturelle.

En témoignent les premiers échanges et ébauches de convention avec l'association Les chemins du Mont Saint-Michel, en lien avec l'actuel GR® 670 et son projet de prolongation, l'association Sur le chemin de Robert Louis Stevenson (GR® 70), l'association des Amis du chemin de Saint-Guilhem (produit issu d'une combinaison de tronçons GR®) et l'association Chemin Urbain V®.

Enfin, le partenariat avec la Fondation de la Route de la Libération (LRE) s'est concrétisé cette année par la participation de la FFRandonnée au Forum annuel LRE, organisé en France (Caen, Calvados), l'occasion de nouer des contacts avec les collectivités de la Région Normandie mais aussi avec les représentants des deux ministères des armées et de la culture, pour le développement de la Route de la Libération et plus globalement pour la valorisation de produits de randonnée culturels proposés par la FFRandonnée sur tout l'hexagone.

LA FÉDÉRATION RÉPOND AUX ÉVOLUTIONS DE LA DEMANDE SOCIALE DE PRATIQUE

Les Jeunes

La Fédération prend véritablement en compte le public des jeunes, dans toute l'amplitude d'âges qu'elle implique, en adaptant l'offre fédérale en lien avec l'Éducation nationale et les fédérations sportives spécialisées dans ces publics.

Un groupe de travail sur le développement de la pratique pour un public jeune a été créé au sein de la Commission nationale Pratiques-Adhésions, avec la participation de membres du réseau impliqués sur la thématique afin de véritablement prendre en compte ce type de public.

La première mission du groupe de travail a été de recenser les actions menées dans le réseau sur ce public spécifique pour créer un outil et accompagner les comités et les clubs qui souhaitent développer des projets parmi lesquels :

- le balisage par de jeunes lycéens dans la Drôme ;
- la randonnée sur le thème de la résistance en Haute-Savoie avec plus de 200 enfants participants ;
- les nombreux "Un Chemin, Une Ecole" comme celui développé par le comité du Gard ;
- un grand jeu d'évasion grandeur nature (type "Escape Game"), gratuit et ouvert à tous, organisé par le Dijon Université Club Randonnée, les comités de randonnée de Bourgogne Franche-Comté et de Côte-d'Or et le collectif « Les Têtes Vagabondes ».

À partir d'énigmes à résoudre, les participants devaient suivre les traces d'un trésor grâce à une feuille de route et une application smartphone dédiée. L'événement avait pour but de relancer auprès d'un public de tous âges la pratique de la marche et la découverte de l'environnement (histoire, faune, flore...) à travers la résolution d'énigmes au fil d'une histoire intrigante et amusante.



Les Actifs

En 2022, un nouveau groupe de travail s'est constitué avec pour mission d'émettre des propositions de stratégie fédérale en faveur de la pratique de la randonnée pour des publics « actifs » (25-55 ans).

Ce groupe est actuellement constitué de sept personnes aux profils très divers, toutes actives, et animé par une conseillère technique nationale.

Le groupe de travail a contribué à l'organisation des premières rencontres de la Direction Technique Nationale (« Séminaire Génération Z ») sur le thème « Mieux répondre aux attentes des publics « actifs » en matière de randonnée dans les clubs et en dehors ». Les premières pistes de réflexion évoquées concernent :

- adapter et soutenir l'offre de formation d'animateurs en faveur des publics « actifs » ;
- favoriser un partage de bonnes pratiques pour impliquer les adhérents dans le fonctionnement des associations ;
- moderniser et digitaliser l'offre de services fédéraux, notamment sur le volet « itinérances » ;
- proposer une nouvelle offre d'événements et de pratiques en phase avec les attentes du public « actifs ».

Pour 2023, le groupe de travail est associé à la réflexion sur les perspectives d'évolution de l'application MaRando® et va notamment produire une proposition de questionnaire à destination de la cible « itinérants » / « actifs » pour sonder les besoins.

LA FÉDÉRATION RÉAFFIRME SON POSITIONNEMENT SUR LES GRANDS SUJETS DE SOCIÉTÉ

Comme par le passé, la Fédération et son développement s'inscrivent aujourd'hui dans les grands sujets sociétaux et notamment : la santé, les mobilités actives, le tourisme durable

La santé

Points forts de 2022 :

- la parution du magazine "Docs du sport" été 2022 ;
- une conférence grand public marcheurs nordique lors de l'euro nordic (la place des protéines dans le sport) ;
- la publication des résultats de l'étude sur les bienfaits de la marche aquatique dans une revue scientifique ;
- la réunion des médecins de comité en décembre ;
- la finalisation de la formation sport sur ordonnance (prescri' MarcheS) avec le premier stage ;
- la création du statut de formateur santé.

L'environnement

La toute nouvelle commission Écologie, Biodiversité et Développement Durable a œuvré tout au long de l'année 2022, notamment en renforçant son réseau de correspondants régionaux. De nouveaux contacts ont été noués, avec entre autres la Ligue de la Protection des Oiseaux, le Conservatoire des Espaces Naturels, France Nature Environnement. Les relations avec la Fédé-

ration Nationale des Chasseurs se sont intensifiées sous le feu de l'actualité, en relation avec les autres représentants des sports de nature. Au centre des débats : la sécurité des randonneurs sur laquelle la Fédération s'est révélée intraitable. La commission a ainsi influé sur l'évolution des textes législatifs régissant cette pratique dans notre pays. La commission Ecologie, Biodiversité et Développement durable a :

- veillé à l'application de la Charte des 15 engagements éco-responsables des organisateurs des événements sportifs du ministère des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques à l'occasion du Championnat de France de longe-côte ;
- travaillé à l'élaboration d'un guide méthodologique à destination des clubs souhaitant organiser des manifestations liées à la protection de l'environnement ;
- participé à la construction de nouveaux modules de formation axés sur la biodiversité et jeté les premières bases d'une réflexion sur une étude d'impact de l'activité « randonnée » sur l'ensemble des milieux impactés.

Enfin, aux côtés de quarante-trois autres fédérations et ligues, elle s'est investie au sein du Club Sport et Développement durable du ministère des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

LES MOBILITÉS ACTIVES

Forte de son expertise de la randonnée, la Fédération souhaite mettre ses connaissances de l'aménagement des espaces ruraux au bénéfice des politiques urbaines. Un engagement qui a maintenant quatre ans qui s'est concrétisé en 2022 par :

- le lancement de la commission nationale « mobilités actives » et le développement des partenariats (ADEME⁵, Direction Générale des Infrastructures, des Transports et des Mobilités (DGITM) etc.) ;
- l'animation d'un réseau de correspondants « marche en ville » au sein des comités ;
- la création d'un poste de chargé de mission sur les mobilités actives.

Membre fondateur du collectif « Place aux Piétons® », la Fédération agit avec les associations Rue de l'Avenir, 60 Millions de Piétons et le Club des villes et territoires cyclables et marchables®, pour une meilleure prise en compte des piétons dans la ville. Ce partenariat s'est concrétisé par :

- **la signature de la charte de gouvernance du collectif.** Le 11 octobre 2022, les quatre associations membres de « Place aux Piétons® » dont la FFRandonnée, représentées par leurs président(e)s, ont signé la charte de gouvernance du collectif qui scelle l'union de ces quatre partenaires aux compétences complémentaires pour promouvoir la marche dans les politiques publiques ;



Signature de la charte de gouvernance du collectif « Place aux Piétons® », quatre Présidents de ses associations membres : Anne FAURE (Rue de l'Avenir), Françoise ROSSIGNOL (Club des villes et territoires cyclables et marchables®), Claude BIRENBAUM (60 Millions de Piétons) et Brigitte SOULARY (FFRandonnée) (de gauche à droite)

- **le lancement officiel du 2^{ème} Baromètre des Villes et villages marchables®.** Le baromètre a pour objectif d'évaluer la marchabilité des villes et villages français en récoltant les ressentis des piétons. Près de 70 000 piétons (43 000 questionnaires exploitables) avaient participé à la première édition et 200 villes avaient ainsi pu être évaluées. La publication des résultats en 2023 permettra d'en

savoir plus sur l'évolution positive ou non de la marchabilité de la commune par rapport à 2021 et espérer, des collectivités, la mise en œuvre de politiques publiques adaptées pour répondre aux besoins croissants des piétons ;

- la préfiguration des prochaines Rencontres nationales de la marche en ville à Reims (Marne) les 9 et 10 novembre 2023 ;
- la création d'un nouveau site internet : placeauxpietons.eu.

La Fédération récompensée aux « Talents de la marche »

La FFRandonnée et ses comités des Pyrénées-Atlantiques et de Gironde ont été désignés parmi les lauréats des Talents de la Marche 2022. Organisé par le Club des villes et territoires cyclables et marchables®, le concours a récompensé la mise en place des balades à roulettes, itinéraires et balades inclusives, accessibles à des publics se déplaçant à roulettes (fauteuil roulant, tricycle, poussette...). Au total, six dossiers fédéraux avaient été déposés.



⁵ Convention renouvelée pour les années 2022 et 2023.

LA FFRANDONNÉE DIVERSIFIE ET DÉVELOPPE SES RESSOURCES : CONVENTIONS DE PARTENARIAT ET FONDS DE DOTATION.

La FFRandonnée engage des collaborations avec de nombreux acteurs directement ou indirectement liés avec la pratique de la randonnée. Ainsi, la majeure partie des partenaires fédéraux soutiennent financièrement la Fédération pour contribuer à ses missions.

Pour assurer la mise en œuvre de ses missions notamment autour de l'aménagement et l'entretien des sentiers, la FFRandonnée fait appel depuis plusieurs années maintenant à la générosité du public. Afin d'accroître ses ressources issues du don et du mécénat d'entreprise et d'élargir son champ d'actions, le Comité directeur fédéral a validé en 2022 la création de son propre

Fonds de dotation nommé **Esprit Rando®**. Les enjeux sont nombreux : développer et diversifier les financements de projets proposés par nos clubs et comités qui seront au cœur de ce fonds de dotation, proposer et financer des projets nationaux, financer des projets proposés par nos partenaires, ou encore développer de nouveaux contacts et de nouveaux partenariats. Esprit Rando® a ainsi pour vocation de servir différentes causes en soutenant des actions menées par des acteurs du réseau, ou en portant directement de nouveaux projets.



Ce fonds de dotation soutiendra des projets liés à des problématiques environnementales, comme la préservation de la biodiversité autour des sentiers ou encore la sensibilisation aux règles de bonne conduite dans les espaces naturels, et également à des problématiques d'aménagement des sentiers, avec des projets d'aménagement, d'entretien ou de balisage des sentiers de randonnée. Cette nouvelle structure est un moyen idéal d'étendre le réseau et l'influence de la FFRandonnée en développant une image engagée, responsable et consciente des problématiques actuelles.

NOS PARTENAIRES

La FFRandonnée remercie l'ensemble de ses partenaires pour leur soutien et les nombreux avantages réservés aux clubs, aux comités et aux adhérents.

SANTÉ / ASSURANCE



VOYAGE



HÉBERGEMENT



ÉQUIPEMENT & SERVICE





FFRandonnée – 64 rue du dessous des berges – 75013 Paris

